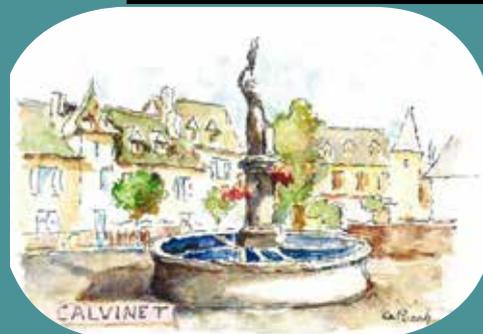


CALVINET



LES NOUVELLES N°44
Janvier 2017



Jean-Marie Gaston

(1911– 2016)



Allez,
Nous avons fini par le croire.
Oui, nous avons fini par croire que Jean-Marie GASTON était immortel.

Au fond, nous ne nous sommes pas trompés.
Car nous n'avons pas fini de penser à lui, de voir sa silhouette dans Calvinet, tant il avait imprégné de son image, son village d'adoption.
Mais surtout, Jean-Marie GASTON était un poète. Or, les poètes ne meurent jamais. Ils ont - par-rapport à nous, simples mortels – ce supplément d'âme qui leur permet de laisser une trace : leur œuvre.

Rappelons-nous ce que chantait Charles TRENET, son contemporain, dans *L'âme des poètes* :

« *Longtemps, longtemps, longtemps*
Après que les poètes ont disparu
Leurs chansons courent encore dans les rues »

Il n'est pas encore né celui qui, de Laroquevieille à Calvinet, n'aura jamais entendu parler de Jean-Marie GASTON.
Il ne mourra jamais celui qui a écrit :

Le poète est parti pour un très long voyage
D'où nul, jusqu'à présent, n'est jamais revenu.
Notre vie ici-bas n'est qu'un simple passage.
Souvenez-vous de lui, vous qui l'avez connu !

Celui-là, c'est bien sûr Jean-Marie GASTON, dans son recueil de poésies *Dernière moisson*, publié en 2007.

Que sa famille puisse trouver dans ces quelques lignes d'un voisin de toujours, l'expression d'un très sincère hommage.

François DANEMANS, maire de Calvinet
PARIS, le 15 novembre 2016



François DANEMANS, Maire,
Le conseil municipal,
et les agents municipaux de Calvinet,
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017.

Commune de Calvinet

Département du Cantal

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité





Intercommunalité



Faut-il avoir peur de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie cantalienne, nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion de quatre communautés de communes, celle de Cère et Rance en Châtaigneraie, Entre 2 Lacs, Pays de Maurs et Pays de Montsalvy, qui au moment où vous lirez ces lignes, aura élu le bureau communautaire qui devra la faire fonctionner jusqu'en 2020 ?

Dans ce numéro

Jean-Marie Gaston	2
Editorial	3
Agenda Municipal	4
Conseils Municipaux	6
Etat Civil	11
Informations	11
Portraits	12
Bilan Mi mandat	13
Assainissement collectif	14
Vie associative	18
<i>A.P.E. RPI Calvinet-Mourjou</i>	18
<i>Serfouette & Cie</i>	19
<i>Union sportive du haut-Célé</i>	20
<i>Calvinet Patrimoine</i>	21
<i>Les Seniors</i>	23
<i>Pétanque</i>	24
<i>Comité d'Animation</i>	24
<i>Comité des fêtes</i>	25
Agenda 2017	26
Edito des NAP	27
SMOCE	28

L'idée maîtresse de l'intercommunalité est de mutualiser des moyens et des services dans le but de réduire leur coût, et donc de faire des économies d'échelle.

Il conviendra de définir très vite ce qui relève de l'intérêt communautaire et ce qui n'en relève pas, notamment parmi les ouvrages et les équipements des anciennes communautés de communes, mais aussi parmi les projets apportés par ces dernières.

L'une des composantes de cet intérêt communautaire devra être l'équilibre du territoire.

C'est dire que le rôle des élus est fondamental.

Il s'agira d'une part qu'ils ne tombent pas dans un mode de relations « politicien », qui les amènerait à reproduire les relations existantes dans les assemblées de certaines collectivités locales. La composition de groupes politiques n'aurait pas grand sens, et minerait les débuts de la Communauté de communes.

Il s'agira d'autre part d'inclure les citoyens dans l'action politique, non seulement en leur expliquant ce qu'est l'intercommunalité, afin d'obtenir leur adhésion au fonctionnement et aux projets de la nouvelle Communauté de communes, mais encore en les y associant.

Les représentants des communes devront être les relais permanents entre la Communauté de communes et les citoyens.

Il s'agira enfin d'être ingénieux, afin d'établir des politiques contractuelles avec le Conseil départemental et la Région Auvergne-Rhône Alpes, dans le souci constant de l'amélioration de la vie quotidienne des citoyens.

François Danemans, Maire de Calvinet

Rendez-vous sur www.calvinet.fr pour retrouver ce bulletin et tous les précédents ! Profitez en pour vous abonner aux E-nouvelles si ce n'est déjà fait.

Boîte à suggestions : N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes ... ce bulletin est votre bulletin ... Vous pouvez pour cela vous rapprocher des membres de la Commission « Bulletin municipal » ou transmettre vos remarques par email : mairie@calvinet.fr et communication@calvinet.fr

Directeur de Publication : François Danemans, Mise en forme : Antoine Puech, reporters, relecteurs, correcteurs: François Danemans, Josette Mercadier, Colette Labrunie, Perrine Meresse, Jean-Marc Laborie, Robert Malbos et Antoine Puech, membres de la commission Communication de Calvinet.



Juillet

1er juillet : AURILLAC – réunion des personnes publiques associées sur le schéma de cohérence territoriale du bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie
 CALVINET – réunion avec Céline MAS, directrice de développement de Polygone sur l'éventuelle réalisation de maisons pour personnes âgées non dépendantes (en présence des conseillers municipaux)

Réunion avec Raymond DELCAMP, maire de Mourjou, en présence des parents d'élèves des deux communes

2 juillet : CALVINET – permanence à la mairie

8 juillet : CALVINET – réunion avec Patrick GELISSE, prestataire de TDF, sur la location d'un terrain communal, pour l'implantation éventuelle d'infrastructures permettant l'accueil d'un opérateur de téléphonie ou autre .
 Conférence de Christian GURY sur Jean de BONNEFON.

11 juillet: MONTSALVY – bureau des maires (substitué par le premier adjoint)

13 juillet : CALVINET – restitution des résultats du diagnostic assainissement du bourg par le bureau d'études CEREG et l'agence départementale CIT (substitué par les deux adjoints)

18 juillet : MONTSALVY – réunion sur le Plan local de développement d'eau potable (PLDPE) en présence du bureau d'études SECAE (substitué par le premier adjoint)

19 juillet : AURILLAC – commission de sécurité de l'arrondissement (supplée par le deuxième adjoint)

20 juillet : CALVINET – jury départemental des villes et villages fleuris (substitué par Robert MALBOS et Philippe CHABUT)

22 juillet : CALVINET – réunion de reconnaissance pour le réaménagement du Pavé, en présence de Marie-Françoise CHRISTIAENS, architecte directrice du CAUE et Mathieu PLANTECOSTE, chef de mission Pôle eau assainissement à CIT (substitué par Jean-Marc LABORIE et Robert MALBOS)

Conseil municipal

24 juillet : CALVINET – permanence à la mairie

Repas des Seniors

29 juillet : MONTSALVY – conseil communautaire

30 juillet : CALVINET – baptême républicain d'Anaé CROUTES-COUDON

MONTSALVY – Fête des paniers

CALVINET – fête du foot (US du Haut-Célé)

31 juillet : CALVINET – marché bio de l'association Serfouette

Aout

5 août : CALVINET – entretien avec Alain NUGOU, cantonnier, suite à sa lettre de démission

6 et 7 août : CALVINET – fête patronale

8 août : CALVINET – Préalable du théâtre de rue, en présence de Philippe MEYER, Président de l'Association

ECLAT

13 août : CALVINET – spectacle de la compagnie théâtrale Les cailloux brûlants

15 août : LAPEYRUGUE – à l'invitation de Raymond FROMENT, maire, « matinée tripoux »

18 août : CALVINET- permanence à la mairie

AURILLAC – inauguration de la trentième édition bis du Festival international du théâtre de rue d'Aurillac

25 août : CALVINET – participation à la randonnée organisée par l'association Le Tour du Cantal pédestre avec les communes de Calvinet, Cassaniouze, Mourjou et Sénezergues

26 août : AURILLAC – entretien avec Julien BERGERON (conseiller à la Mission locale jeunes de l'arrondissement d'Aurillac) pour un premier bilan du contrat avenir de Brice GEERAERT

29 août : CALVINET – signature du bail de la parcelle A 305 à la Roubine avec Télé Diffusion de France

Septembre

9 septembre : CALVINET – permanence à la mairie

13 septembre : CALVINET – assemblée générale de l'APE

16 septembre : MONTSALVY – rendez-vous avec Jean-Marie HENRI, notaire, au sujet du dossier du Vernassal

CALVINET – conseil municipal

18 septembre: CALVINET – journée du Patrimoine

20 septembre: FIGEAC – comité de pilotage du Plan d'Actions Territorial du bassin du Célé (la commune est représentée par Jean-Marc LABORIE)

23 septembre: AURILLAC – réception de départ du secrétaire général de la Préfecture, Michel PROSIC

24 septembre: CALVINET – inauguration de la cantine scolaire, en présence de Richard VIGNON, Préfet, Alain CALMETTE, Député, Vincent DESCOEUR, Président du Conseil départemental, Jacques MEZARD, Sénateur, et Monique VIVENOT, inspectrice de l'Education nationale.

CALVINET – Conférence de Pierre ZUBER, « Les cancers aujourd'hui et la Ligue nationale contre le cancer »

30 septembre: CALVINET – réunion avec Mathieu PLANTECOSTE, chef de mission Pôle eau assainissement à CIT (Conseil départemental), avec Jean-Marc LABORIE et Robert MALBOS

Octobre

3 octobre : MONTSALVY – bureau des maires

8 octobre : AURILLAC – réunion sur les subventions régionales en présence des conseillers régionaux Jean-Pierre DELPONT, Martine GUIBERT et Alain MARLEIX (substitué par Jean-Marc LABORIE)

10 octobre : MONTSALVY – conseil communautaire

15 octobre : ANGLARD-DE-SALERS – assemblée générale des maires ruraux du Cantal

16 octobre : CALVINET – permanence à la mairie



MONTSALVY – Fête des potirons

17 octobre : CALVINET – rendez-vous avec Sébastien BIGAND, agent patrimonial de l'ONF (substitué par Philippe CHABUT)

21 octobre : CALVINET – déjeuner de travail avec Lucie DORSY, directrice des archives départementales du Cantal, et son adjointe Christine DELMAS

CALVINET – entretiens pour le recrutement du futur cantonnier (en présence de Jean-Marc LABORIE et Robert MALBOS)

Conseil municipal

22 octobre : MOURJOU – inauguration de la 27ème foire de la châtaigne (avec Jean-Marc LABORIE)

23 octobre : CALVINET – permanence à la mairie – entretiens pour le recrutement du futur cantonnier (en présence de Jean-Marc LABORIE et Robert MALBOS)

24 octobre : CALVINET – entretiens pour le recrutement du futur cantonnier (en présence de Jean-Marc LABORIE et Robert MALBOS)

Visite de la gendarmerie par le service des affaires immobilières du groupement de gendarmerie départementale du Cantal (avec Robert MALBOS)

Commission électorale

Novembre

3 novembre : LYON – réunion animée par Laurent WAUQUIEZ, Président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, et Brice HORTEFEUX, conseiller régional, sur les dispositifs de soutien à la ruralité

CALVINET- rendez-vous avec SOCOTEC, pour la vérification périodique des installations électriques (substitué par Robert MALBOS)

4 novembre : AURILLAC – réception de départ de Richard VIGNON, Préfet du Cantal

CASSANIOUZE - comité de pilotage de l'étude du Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé sur le plan d'eau de Cassaniouze (la commune est représentée par Jean-Marc LABORIE)

CALVINET – conseil d'école

5 novembre : LAFEUILLADE-EN-VEZIE – réunion avec les maires de la Communauté de communes et Jean-Philippe AURIGNAC, secrétaire général de la Préfecture du Cantal, sous-préfet de l'arrondissement d'Aurillac.

MONTSALVY – déjeuner de travail avec les mêmes
CALVINET - entretiens pour le recrutement du futur cantonnier (en présence de Jean-Marc LABORIE et Robert MALBOS)

9 novembre : MONTSALVY – réunion et déjeuner de travail avec Alain RIEHL, directeur territorial Cantal d'ENEDIS, Jacques BRUGERE, interlocuteur privilégié des collectivités territoriales d'ENEDIS et les maires de la Communauté de communes

10 novembre : CALVINET – permanence à la mairie

11 novembre : CALVINET – commémoration de la Vic-

toire et de la Paix – Hommage à tous les morts pour la France

Compte-rendu de mandat à la salle des fêtes

12 novembre : MONTSALVY – remise des prix de la 29ème ronde de la Châtaigneraie

14 novembre : MONTSALVY – conseil communautaire (substitué par Jean-Marc LABORIE)

15 novembre : FIGEAC – syndicat mixte du bassin Rance et Célé : réunion de la Commission Locale de l'Eau (substitué par Jean-Marc LABORIE)

18 novembre : AURILLAC – conférence des territoires (substitué par Jean-Marc LABORIE)

23 novembre : CALVINET – restitution du diagnostic du système d'assainissement collectif de la commune (phase 3) par le bureau d'études CEREG, en présence de la plupart des conseillers municipaux

SAINT-MAMET – réunion de tous les conseils municipaux des communautés de communes de Cère et Rance en Châtaigneraie, d'Entre 2 Lacs, du Pays de Maurs et du Pays de Montsalvy sur la mise en place à partir du 1er janvier, de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne

28 novembre : MONTSALVY – bureau des maires (substitué par Jean-Marc LABORIE)

Décembre

3 décembre : CALVINET – repas de l'ACCA de la commune

5 décembre : CALVINET – entretien avec Brigitte NUGOU, agent communal ; entretien avec Annie GALLIOU Présidente des Seniors.

Réunion entre les maires de Cassaniouze, Mourjou et Sénezergues, les adjoints, les directeurs d'école et madame Monique VIVENOT, inspectrice de l'Education nationale, sur l'état des lieux des trois écoles.

MONTSALVY – Conseil communautaire

6 décembre : CASSANIOUZE – réunion des élus communautaires sur la prospective financière de la fusion des quatre communautés de communes

10 décembre : CALVINET – conseil municipal, puis commission d'appel d'offres (maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Pavé)

Déjeuner de travail avec Michaël CANDIDA, nouveau cantonnier (avec Robert MALBOS)

16 décembre : CALVINET – présentation des orientations d'aménagement du secteur du Pavé par Marie-Françoise CHRISTIAENS, Architecte-Directrice du CAUE et Mathieu PLANTECOSTE, chef de mission Pôle eau et assainissement de l'agence départementale CIT (en présence des conseillers municipaux)

17 - 18 décembre : CALVINET – treizième marché de Noël

ROANNES SAINT-MARY – marché de Noël

20 décembre : CALVINET – entretiens annuels avec les agents communaux



SYNTHESE DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 2ème SEMESTRE 2016 (22 juillet, 16 septembre, 21 octobre et 10 décembre)

TDF (Télé Diffusion de France)

Location à TDF d'une parcelle de terrain, d'une contenance d'environ 100 m² sur la parcelle A 305 à la Roubine, pour réserve foncière, dans l'objectif d'une éventuelle construction d'infrastructure.

Le maire est autorisé de signer le bail correspondant avec TDF.

BORNE WIFI

Installation d'une borne Wifi sur la place de Calvinet dans le cadre du « programme CyberCantal Wifi » du Conseil départemental.

Devis de la Société RESINTEL de 3 905.19 euros.

Aide du Fonds Cantal Innovation de 70 % de la dépense

La commune peut également bénéficier d'une dotation forfaitaire supplémentaire de 800 € du Fonds départemental de péréquation postale lorsqu'une borne Wifi est installée dans un point de contact de la Poste.

TIPI (Titres Payables par Internet)

Adhésion au service de paiement par carte bancaire sur internet dénommé « TIPI » Titres Payables par Internet, (pour paiement des factures d'eau, cantine et garderie scolaire).

Cependant la mise en place de ce service permet aux administrés qui le souhaitent de continuer à payer les redevances par le biais d'autres moyens de paiement.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNAL

Fusion des 4 communautés de communes de Cère et Rance en Châtaigneraie, Pays de Maurs, Pays de Montsalvy et Entre 2 Lacs

Un avis favorable du conseil communautaire a été donné sur le projet de périmètre de la future Communauté de Communes de la Grande Châtaigneraie. Celle-ci sera installée le 19 janvier 2017 et prendra la dénomination de « Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne »

Le doyen des Présidents actuels des quatre communautés de communes sera le premier Président de la nouvelle communauté de communes et le siège sera à Saint-Mamet. Le nouveau conseil communautaire pourra décider du changement de dénomination et de lieu du siège. L'installation du nouveau conseil communautaire composé des membres désignés par les communes aura lieu le 19 janvier 2017. Le nouveau conseil élira le président, les vice-présidents et les membres du bureau ce jour là.

FORETS

Coupes de bois 2017 mises sur le marché :

Forêt	Parcelle n°	Surface à parcourir	Nature de la coupe	Proposition
Forêt sectionnale de Calvinet	1U	10.50 ha	Amélioration	Sur pied ou façonnée
Forêt sectionnale de Calvinet	8B	4.20 ha	Amélioration	Sur pied

VOIRIE

Groupement de commande voirie (convention proposée par la Communauté de communes pour la période 2017-2019)

Refus d'adhérer à la convention proposée, le conseil municipal préfère passer son propre appel d'offres auprès des entreprises compétentes, et traiter directement avec l'entreprise qui sera retenue.

Divers

Réalisation d'un trottoir entre la Place et l'école, réfection de l'allée de la Cantine, réfection passages piétons et bandes des arrêts STOP

Chemins communaux : L'ordre de service à la COLAS est donné pour les travaux du chemin de Ayrolles /La Rouquette, du Pouget et de La Devèze.



AD'AP - Approbation de l'agenda d'accessibilité programmée

Rajout du cimetière communal et actualisation de certains montants de travaux.

BATIMENT DE LA POSTE

Local des associations

Les premiers travaux ont démarré mi-août. Les baies vitrées prévues ont été posées par l'entreprise Eric Felgines. Des placards de rangement seront mis en place pour les associations.

Aménagement d'un appartement locatif

Aménagement d'un appartement locatif à l'étage de ce bâtiment. Les devis de travaux d'un montant de 37 910.28 € HT sont approuvés. Une subvention exceptionnelle de 15 127.00 € est accordée par le Préfet au titre de la DETR 2016.

Un autre dossier de demande de subvention est déposé au Conseil régional Auvergne- Rhône Alpes au titre du plan en faveur de la ruralité.

MAIRIE

Appartement 1er étage

Demande de subvention au Conseil départemental au titre du projet de territoire de la communauté de communes du Pays de Montsalvy pour la réhabilitation d'un appartement locatif au dessus du secrétariat (antérieurement cabinet dentaire).

La demande doit concerner la rénovation d'un local affecté anciennement à un usage autre que l'habitation, dont l'affectation sera désormais à usage de logement locatif.

AMENAGEMENT DU PAVE

Travaux de réfection des réseaux et de la chaussée

Le Conseil municipal a décidé de lancer l'opération d'aménagement de la rue du Pavé, de la rue du Fossé et de la rue Eustache de Beaumarchais jusqu'à l'angle du chemin du Claux.

Afin de bénéficier d'un accompagnement technique et administratif tout au long du projet, il a passé une convention avec Cantal Ingénierie & Territoire qui interviendra en partenariat avec le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) pour les missions suivantes :

- définition des besoins (analyse et diagnostic du contexte architectural, urbain et paysager ; propositions d'aménagement, concertation avec les partenaires du projet, élaboration du programme de travaux ; montage financier) ;
- assistance à la consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre composée a minima d'un architecte, d'un paysagiste et d'un bureau d'études « Voirie Réseaux Divers » (VRD) ;
- accompagnement pendant le déroulement des prestations de maîtrise d'œuvre jusqu'à l'achèvement des travaux.

La réalisation se fera sur plusieurs tranches et plusieurs exercices.

En janvier 2017, un dossier de demande de subvention a été déposé à la Préfecture au titre de la DETR 2017 pour la première tranche soit la rénovation du réseau d'assainissement qui consiste en la mise en séparatif des réseaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales qui permettra une amélioration du fonctionnement de la station d'épuration et la suppression des eaux claires parasites.

Outre cette mise en place, la commune envisage de profiter de ces travaux d'infrastructures pour traiter la rénovation des canalisations d'eau potable et l'enfouissement des réseaux secs existants aériens (électricité, éclairage public et téléphone).

Ensuite suivront les travaux de réfection de la voirie et l'aménagement de surface qui permettront la mise en valeur de l'histoire médiévale du village.

EAU - ASSAINISSEMENT

Prix de vente de l'eau

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour la facturation de l'automne 2017.

Station d'épuration

Suite au bruit permanent, l'ensemble moteur électrique et motoréducteur a été déposé par la Société ACTEMIUM et la réparation est en cours. L'entreprise SAUR a installé un hydro-éjecteur provisoire pour assurer l'aération de ces boues le temps de la réparation.



Suite à la visite par la MAGE (Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau), les boues seront analysées par un laboratoire de Corrèze et seront retirées par une entreprise spécialisée. Les résultats d'analyses font apparaître une concentration en cuivre supérieure aux normes. Ces boues, soit 15 tonnes, doivent être enfouies et seront donc acheminées sur le site de Montech (Tarn et Garonne). Coût estimé à 3 200 euros.

Captage prioritaire du Faisan

Le captage du Faisan a été identifié comme captage prioritaire par l'Etat. L'Agence de l'eau Adour-Garonne, a inscrit l'étude « détermination des Aires d'Alimentation des Captages » (AAC), au programme d'action du SDAGE 2016-2021. Une réunion de lancement du comité de suivi de l'étude a eu lieu le 28 novembre à Rodez. Le bureau d'étude CALLIGEE a été désigné pour sa réalisation.

Mise en place d'un dispositif de chloration automatique

Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

La commune de Calvinet a décidé de mettre en place un dispositif de désinfection automatique sur son système d'alimentation en eau potable. Outre la fourniture et la pose du pack de chloration, cette opération comprend la télésurveillance associée.

Afin de mutualiser les demandes des trois collectivités et procéder à une seule et même consultation, un groupement de commandes a été établi avec les communes de Ladinhac et Teissières les Bouliès.

Coût estimé de l'opération : 8 672,80 € (Poste de chloration et télésurveillance associée, Raccordement électrique y compris extension du réseau EDF (réservoir du Claux n°1) honoraires et imprévus)

Ces travaux sont subventionnés au taux de 60% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Le raccordement électrique du château d'eau a été confié au syndicat départemental d'énergies du Cantal. Les plans d'intervention ont été réalisés par l'entreprise Chavinier.

ECOLE

Acquisition de tapis de sols

Pour les activités scolaires dans la salle de motricité du bâtiment cantine : 1 349.16 Euros H.T.

La caisse locale du Crédit agricole a attribué une subvention de 380 euros.

Voyage à Thiézac (projet pédagogique de la ferme de Trielle)

Le conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 50 € par élève. Le reste sera financé par l'APE et une subvention privée.

Cantine

Le bâtiment cantine, garderie pré et post scolaire et activités scolaires a été inaugurée le samedi 24 septembre 2016.

Le prix du repas pour l'année scolaire 2016 / 2017 est : 2.05 euros au lieu de 2.00 euros.

25 enfants (environ) prennent régulièrement le repas à la cantine. Le besoin en personnel complémentaire ou l'augmentation du temps de travail de la cantinière ont été étudiés et les normes d'encadrement pour cette catégorie recherchées.

Garderie

Le tarif de l'heure à compter de la rentrée scolaire de septembre 2016 sera de 2.20 euros au lieu de 2.16 euros. La tarification reste effectuée à la ½ heure.

Ecole numérique

Le câblage a été effectué par l'entreprise RESINTEL. les bons de commandes suivants ont été signés :

Lot n°1 (4080 € HT) : 10 tablettes PC classe mobile,

Lot n°2 (4383 € HT) : 1 VPI, 2 portables enseignants, 1 serveur NAS.

Ce projet est financé par DETR 2016 40 %, Région Auvergne Rhône-Alpes 20%, Fonds de concours Communauté de communes du Pays de Montsalvy 10 %, le crédit agricole a hauteur de 400€ et Commune de Calvinet 30%

NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

Les NAP s'effectuent sur 3h par semaine : lundi, jeudi et vendredi pour 29 élèves.

Les activités prévues : découverte / initiation Théâtre - atelier BD / création en plusieurs séances d'une bande



dessinée - atelier Musique - découverte / création musicale - atelier «EDITO des NAP» / collecte d'un album photo et mise en page pour édition d'un journal de bord des NAP - ateliers SPORT - atelier Cirque - ateliers associatifs - atelier Anglais - atelier cuisine.

Réunion sur regroupement pédagogique intercommunal de plusieurs communes

Une réunion de contact a eu lieu entre Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, les directeurs des écoles de Calvinet, Cassaniouze et Mourjou et les maires des communes concernées. Un état des lieux a été fait et aucune information sur la future carte scolaire et la répartition des postes à la prochaine rentrée n'a été donnée.

PERSONNEL COMMUNAL

Recours au service d'intérim du Centre de Gestion

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire appel au Service Intérim du Centre de Gestion du Cantal en vue de recruter un agent compétent au bon fonctionnement des services de l'agence postale communale pendant les congés de Sandrine MAURY-LASSERON.

Agent technique

Alain Nugou cessera ses fonctions le 31 mars 2017 suite à sa démission. Monsieur Michaël Candida, agent en poste à Carqueiranne (Var), prendra ses fonctions le 9 janvier 2017.

Création emploi Adjoint technique de 2ème classe :

Création d'un emploi d'adjoint technique non titulaire, en contrat à durée déterminée, de 2ème classe, affecté à l'entretien des bâtiments communaux, à raison de 3 heures hebdomadaire avec effet au 1er octobre 2016. Francine OLIVIER est nommée à ce poste.

Emploi saisonnier piscine Eté 2017 – Convention avec PROSPORT

Autorisation de signer une convention avec PROSPORT, pour l'emploi d'un maître-nageur qualifié pour assurer la surveillance de la piscine en juillet et août.

TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EXTERIEUR DE L'EGLISE

Récapitulatif du financement des travaux de restauration de l'église

Coût de l'opération HT : 20 391.00 euros

Subvention du Conseil Départemental : 5 249.00 euros

Versement de la Fondation du Patrimoine : 15 142.00 euros de dons versés par les donateurs.

DIVERS

Situation financière de la commune

L'étude réalisée par la Direction Départementale des Finances Publiques du Cantal a confirmé l'amélioration de la situation financière de la commune, avec une capacité d'autofinancement qui couvre désormais le remboursement de l'annuité de la dette en capital, et qui permet de dégager un autofinancement.

Simulation de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)

Ces services ont établi une simulation de fusion entre cinq communes de la Châtaigneraie : Calvinet - Cassaniouze - Mourjou - Sénezergues et Vieillevie.

Le document, en date du 20 mai 2016, a été adressé aux conseillers municipaux avant le conseil municipal. Il alimentera la réflexion en cours sur une éventuelle fusion des communes concernées.

Saison touristique

Pêche et camping : Le bilan de la saison été 2016 est assez satisfaisant. La publicité du camping sera renforcée et quelques améliorations sont à prévoir.

Baignade

Le bilan est très satisfaisant (temps très ensoleillé, 2516 baigneurs et augmentation du nombre de jours d'ouverture. Des améliorations seront envisagées pour l'année prochaine (petits travaux et horaires d'ouverture).



Villages Fleuris

La Commune a obtenu un premier prix au concours des villages fleuris de sa catégorie.

Location du Point-Infos

Résiliation du contrat de location au 30 septembre 2016. Les associations disposeront d'une salle au sous-sol du bâtiment de l'ancienne Poste.

Le point infos est dorénavant occupé par l'association ADMR.

Colis de Noël

Courant janvier, un colis sera distribué aux habitants de plus de 85 ans.

OPERATION LOCATIVE - POLYGONE

Les possibilités de réalisation d'une opération locative sur le terrain communal situé à côté de l'aire de pétanque ont été étudiées avec la société Polygone HLM.

Le projet pourrait être envisagé sous la forme de la construction de 4 à 6 pavillons locatifs de petite taille destinés à des personnes âgées non dépendantes et serait porté par la société Polygone. La réalisation pourrait se faire en plusieurs tranches.

La commune mettrait à disposition de Polygone le terrain sur lequel les pavillons seraient réalisés, terrain qui devra être entièrement aménagé et viabilisé.

L'aménagement et la viabilisation consistent en :

- . l'établissement de la plate-forme à l'intérieur du terrain, au niveau défini par l'architecte, auteur du projet, ainsi que le nivellement des terres en fin de chantier,
- . l'amenée de tous les réseaux sans exception à l'intérieur des terrains y compris l'accès à l'énergie électrique (ticket bleu),
- . la voirie de desserte des pavillons depuis la voie publique, y compris l'accès aux pavillons jusqu'à l'entrée de ces derniers et l'entrée du garage,
- . la réalisation des clôtures sur voie d'accès et entre les pavillons (à voir selon l'équilibre de l'opération).

Cette mise à disposition interviendra par bail à construction.

La société Polygone sera maître d'ouvrage des travaux de construction.

Elections présidentielles

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Elections législatives

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Circulation

Un rétrécissement de chaussée et un trottoir ont été créés cette année entre l'école et la place du village. Cela bouleverse nos habitudes et nous devons tous faire un effort d'adaptation lorsque nous circulons dans cette zone. Cet aménagement de la voie de circulation sécurise les piétons qui devaient auparavant

cheminer sur la chaussée où circulent les voitures. Prenons l'habitude de respecter la nouvelle signalisation routière de la zone et de réduire notre vitesse dans le bourg pour la sécurité de tous.



Etat Civil

Naissances

14 juin : Charlotte BOUDOU LESCURE de Thierry BOUDOU et Olivia LESCURE, rue du Baillage,
23 juillet : Célestine VOREUX de Benoît et Anne-Sophie VOREUX, le Faisan,
03 novembre : Alexis TALON de Christophe TALON et Marie DAUZET, rue du Chêne.

Décès

21 mars : Pierre LABRUNIE, domicilié à Asprat,
14 avril : Michel MERCADIER, domicilié place de l'église,
29 juin : Valérie CHABUT veuve LABRUNIE, domiciliée à Asprat,
09 juillet : Albert DANIEL, domicilié à la Devèze,
17 juillet : Corinne MOTTROT, domiciliée au Bourg,
27 octobre : Juliette BRUEL veuve CAMMAS, domiciliée à Vergnes,
13 novembre : Jean-Marie GASTON, domicilié place Jean de Bonnefon.

Informations

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h: La permanence de soins est assurée par le médecin traitant.

Le soir après 19h et le week-end (du samedi 12h au lundi 8h) : La permanence de soins est assurée par un médecin de garde du secteur. Pour Calvinet, il s'agit du secteur de Montsalvy, qui est composé de 6 médecins généralistes assurant cette garde chaque soir et week-end. En pratique, sur ces horaires-là, vous devez composer le numéro de téléphone de votre médecin traitant.. La communication est prise en charge par un médecin généraliste régulateur d'Aurillac qui vous orientera, en fonction de l'urgence, vers le SAMU ou vers le médecin de garde du secteur (pour une consultation ou une visite à domicile).

Dans tous les cas, en cas d'urgence vitale, composez le 15 ou le 112.

Retrouvez ces informations sur le site www.calvinet.fr dans le menu Santé

www.calvinet.fr

Vie pratique
» retour page d'accueil
» Formalités administratives
» CONTACTEZ-NOUS
» Tourisme
» Situation géographique
» S'installer à Calvinet
» La Santé
» Les Commerces
» Ecole / TIPI pour paiement en ligne

Pour faciliter le paiement de vos services publics locaux, comme les frais de cantine par exemple, et bientôt les factures d'eau et d'assainissement, un lien de télépaiement est disponible depuis le site web www.calvinet.fr

Un numéro d'identifiant de collectivité est à renseigner : 014572, puis saisir la référence telle qu'elle apparaît sur votre avis des sommes à payer en respectant son format.

Vous avez 30j pour payer votre facture sur internet, au delà, le règlement est à effectuer à la Trésorerie de Montsalvy. N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés d'utilisation.

Recensement

Au 1er janvier 2017, Calvinet compte 531 habitants, soit un habitant de plus par-rapport au dernier recensement.



Médiathèque

Pour rappel, la médiathèque de Mourjou est ouverte à tous les habitants de Calvinet. Le prêt de livres, DVD et jeux y est gratuit. N'hésitez pas à y aller en couple ou en famille !



Médiathèque de Mourjou
04 71 49 69 34

Horaires

Mardi : 15h00-17h30
Mercredi : 14h00-17h30
Jeudi : 16h30-17h30
Samedi : 14h00-17h30

A votre disposition
Livres, jeux de sociétés, jouets, vidéos, musiques

Prêt gratuit
(sauf pour les vacanciers
Chèque de caution demandé)

accès internet gratuit
 mediathequemourjou@orange.fr



Adrien Lacipière, jeune calvinétois

Depuis le dernier bulletin municipal de juillet 2016, les projets d'Adrien Lacipière se sont concrétisés. Nous l'avions quitté alors que les travaux avaient juste commencés (cf. photo ci contre) et le voilà maintenant bien installé !

Grâce à des efforts quotidiens et une grande implication familiale il a pu démarrer son activité dès le 11 octobre 2016 et a vu ainsi arriver avec émotion 248 veaux dans son exploitation.

Trois mois plus tard, il est parfaitement à l'aise dans son travail et accomplit avec passion toutes les procédures d'élevage établies par la société Denkavit.



Michaël Candida, agent territorial de Calvinet

Notre nouvel Agent territorial du village, Michaël Candida, a pris ses fonctions le 9 janvier 2017, afin d'être formé sur ses nouvelles tâches, jusqu'au départ d'Alain, fin mars.

Originaire de Carqueiranne dans le Var, il a, à 31 ans, déjà assumé plusieurs fonctions comme ouvrier agricole ou encore responsable d'un rayon fruits et légumes. Néanmoins, il était depuis 7 ans employé au service technique de la ville de Carqueiranne, et s'occupait entre autres de la voirie, de l'entretien des bâtiments, ou encore des espaces verts.

Tombé amoureux de la région où il venait en vacances avec sa femme, et lassé de l'urbanisation croissante de sa ville, il cherchait depuis 1 an et demi à s'installer dans notre département verdoyant. Il avait déjà postulé spontanément, il y a plusieurs mois dans notre village et c'est donc naturellement qu'il a été appelé pour un entretien suite à la démission d'Alain Nugou. Correspondant tout à fait au poste et possédant tous les CACES (certificats d'aptitude à la conduite en sécurité) nécessaires pour la conduite des engins du village, il a donc été retenu.

Désireux de s'investir dans notre village, il est très heureux d'avoir été choisi. Réservez-lui le meilleur accueil et souhaitons-lui la bienvenue et une bonne adaptation !



COMPTE RENDU DE MANDAT

Deux ans et demi après le début du mandat, François Danemans, maire, a souhaité rendre compte aux habitants du début du mandat qu'ils lui avaient confié.

Près de quatre-vingt dix personnes ont répondu présent dans la salle des fêtes de la commune, assistant à une présentation par vidéoprojecteur.

Après avoir exposé le sens de sa démarche et rappelé les moyens d'information des habitants (assistance aux conseils municipaux, bulletin municipal, site internet, permanences à la mairie), le maire, relayé par deux conseillers municipaux, Antoine Puech et Philippe Chabut, a décrit les réalisations achevées, celles en cours, et les projets.

Les réalisations - Au titre des réalisations, le maire a fait valoir que l'école était une priorité tant il lui apparaissait qu'elle était un des pivots de l'attraction de la commune.

C'est ainsi que la toiture de l'école a été refaite à l'automne 2014, suivie de l'abri-bus, que les abords de l'école ont été sécurisés par la réalisation d'un trottoir depuis la place Jean de Bonnefon, et que la cantine scolaire (inaugurée au mois de septembre dernier), a été entièrement rénovée.

Enfin, grâce au soutien de la communauté de communes, le matériel numérique de l'école sera renouvelé au début de l'année 2017.

Par-ailleurs, afin de mutualiser le secrétariat de mairie et l'agence postale communale, la mairie emménagera place Jean de Bonnefon dans le courant de l'année 2017 dans le bâtiment postal, propriété de la commune.

Les travaux d'aménagement sont conditionnés par le déménagement du docteur Marre-Voreux, hébergé dans ce bâtiment, le temps de la construction de son cabinet médical, en bordure de la route départementale n°66, en direction de Cassaniouze. Ils ont toutefois déjà commencé dans les anciens garages de la Poste, destinés à une salle de réunion.

L'appartement du premier étage, qui a fait l'objet récemment de l'octroi d'une subvention au titre du deuxième appel à projet de la DETR 2016, devrait être rénové dans le courant de l'hiver.

Autre réalisation, celle du site internet, qui, outre qu'il présente les atouts de la commune pour les touristes ou de futurs habitants, permet un meilleur service aux habitants (mise en ligne de toutes les manifestations, possibilité pour les parents de payer les frais de cantine par titre interbancaire de paiement etc.).

Le site reproduit le logo de la commune, création du peintre André Puech de Lafeuillade-en-Vézies, réalisé peu avant son décès en 2014.

Les projets - C'est le réaménagement complet de la rue du Pavé, de la rue Eustache de Beaumarchais et de la rue du Fossé, qui devrait occuper le conseil municipal en 2017 et en 2018.

Ce projet consiste dans l'enfouissement des réseaux secs, le remplacement des collecteurs d'eau usée et pluviale et leur mise en séparatif, et pour finir le revêtement de la voirie qui est en grande partie départementale dans ce secteur.

Les travaux permettront en outre de commencer à se conformer au diagnostic assainissement remis récemment par le bureau d'études CEREG, dont le premier bénéfice sera d'alléger la station d'épuration.

Ce projet a déjà fait l'objet d'une promesse de subvention du Conseil départemental, au titre du Fonds Cantal solidaire.

Afin de minimiser les nuisances que les futurs travaux engendreront pour les riverains, des réunions publiques seront organisées en temps utile.

Le support visuel du compte rendu de mandat est disponible sur le site www.calvinet.fr, et prochainement une vidéo de la conférence.





ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les branchements des particuliers

Sommaire

- > Le système d'assainissement collectif. p.2
- > Le branchement au réseau d'assainissement collectif. p.2
- > Les bonnes pratiques en matière de raccordement. p.3
- > Les erreurs de branchement : sources de pollution. p.3
- > Le contrôle des branchements. p.4
- > L'opération groupée de mise en conformité des branchements. p.4

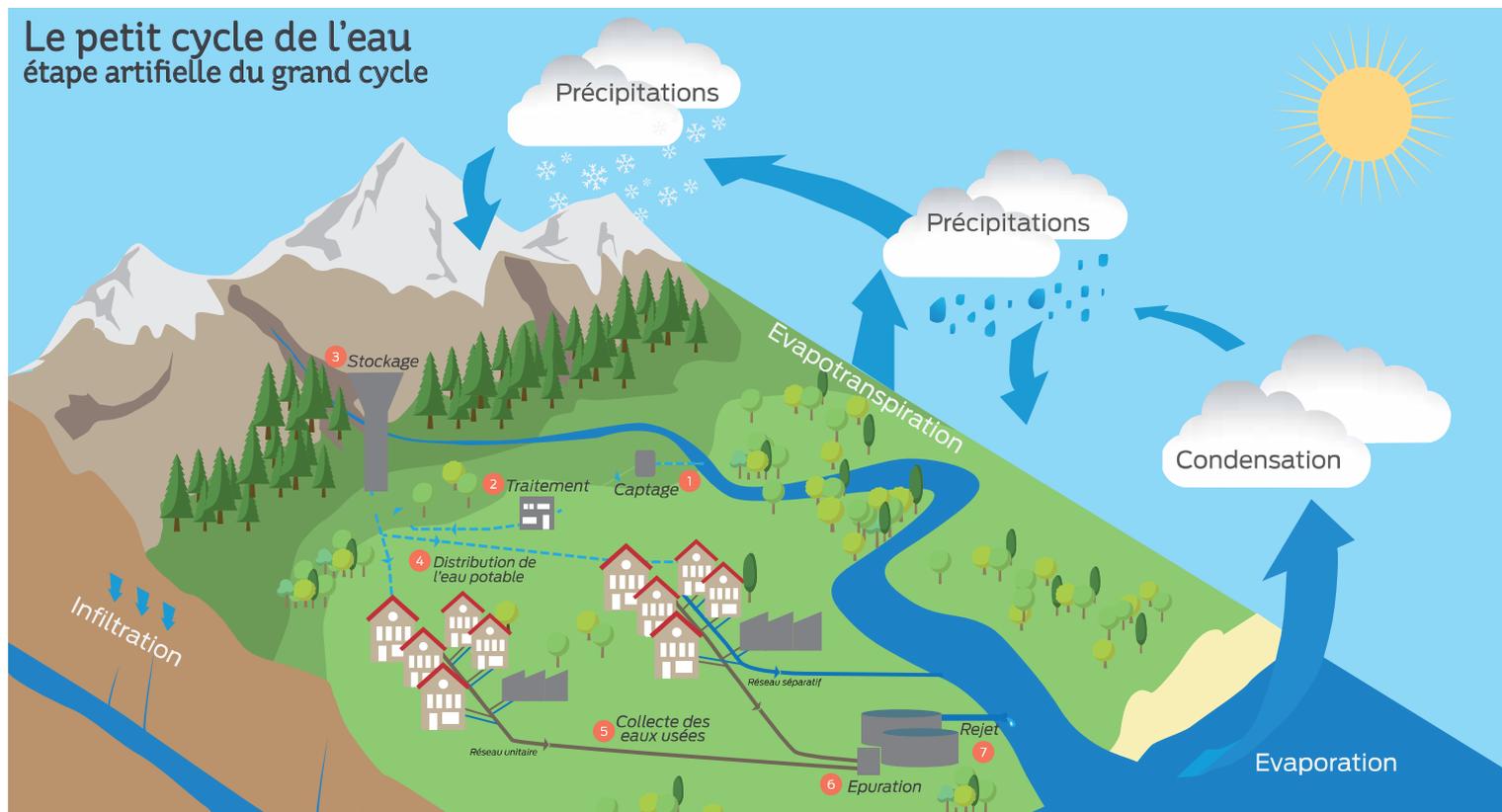
La qualité de l'eau que vous buvez dépend des pratiques des habitants et des communes situées en amont de chez vous !

De nombreuses communes du bassin du Célé prélèvent l'eau directement dans les rivières. Cette eau, « brute », est le plus souvent traitée pour être rendue potable puis stockée dans des châteaux d'eau avant d'être distribuée pour divers usages (habitations, industrie, agriculture...). Une fois utilisées, les eaux dites « usées » sont alors évacuées vers le réseau d'assainissement qui les achemine vers la station d'épuration où elles sont traitées avant d'être rejetées au milieu naturel. Tout ce procédé, depuis le captage de la ressource au rejet après épuration constitue un « petit cycle » de l'eau. Il correspond à une étape artificielle qui s'insère dans le « grand cycle » naturel de l'eau.

A l'échelle du bassin du Célé, chaque commune possède son « petit cycle » et la qualité de la ressource de celles situées en aval dépend de la gestion effectuée en amont. Ainsi, un problème d'assainissement lié à un dysfonctionnement d'une station d'épuration, un réseau fuyard ou même de mauvais branchements des habitations au réseau peuvent être source de pollution.

Conscientes de la nécessité de préserver la qualité de la ressource exploitée pour l'alimentation en eau potable, de nombreuses collectivités ont réalisé des travaux d'amélioration de leur assainissement (réseaux et station). La réhabilitation des branchements non conformes des particuliers constitue aussi une étape nécessaire à l'atteinte d'une bonne qualité sanitaire de la ressource.

Le petit cycle de l'eau étape artificielle du grand cycle



CONCEPTION & ILLUSTRATIONS : Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé

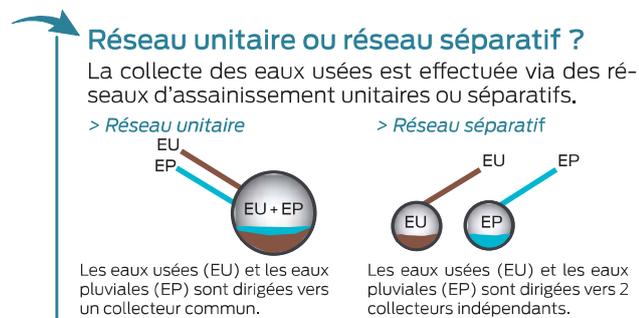
ADRESSE : 24 allée Victor Hugo - BP 118 - 46103 Figeac cedex
 TEL : 05 65 11 45 65
 EMAIL : info@smbrc.com
 SITE : www.valleeducele.com



Syndicat du bassin de la Rance et du Célé



Le système d'assainissement collectif



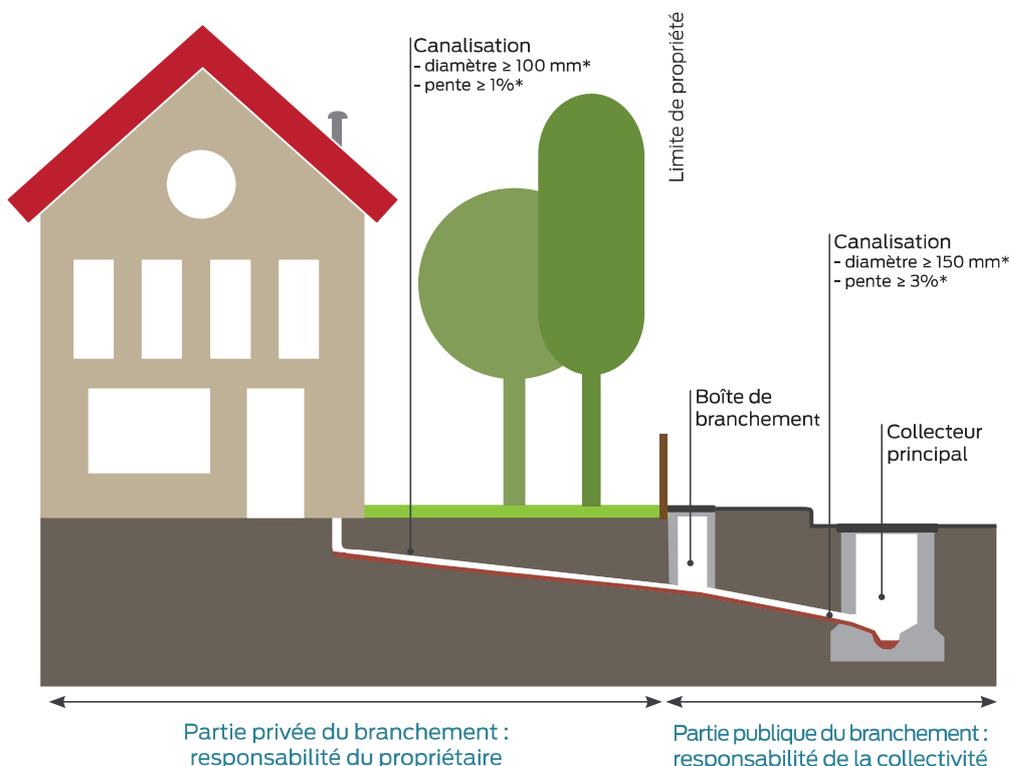
Différents dispositifs de traitement

Il existe différents systèmes de traitement des eaux usées qui présentent des caractéristiques de fonctionnement variables selon la nature ou le volume d'effluents à traiter, la sensibilité aux à-coups de débit et de charge, de la difficulté d'exploitation ou même de l'emprise foncière...

A titre d'exemple, les filtres plantés de roseaux sont des dispositifs rustiques adaptés à l'assainissement des petites collectivités rurales. Permettant une exploitation facile et peu coûteuse, plusieurs communes du bassin du Célé ont déjà fait ce choix ou sont en cours de mise en place (Camboulit, Lissac et Mouret, Montredon, Mourjou, Quézac, Saint-Antoine, Vitrac...).

Par ailleurs, les communes plus urbanisées, comme Maurs ou Figeac, sont équipées d'ouvrages de plus grande capacité, capables de traiter des effluents non domestiques (rejets industriels, restauration...) sur une faible emprise foncière.

Le branchement au réseau d'assainissement collectif



Le branchement

Le branchement est le dispositif nécessaire à l'acheminement des eaux usées dans le réseau de collecte.

Cet ouvrage comprend une partie privée, sous responsabilité du propriétaire, et une partie publique, à la charge de la collectivité. La boîte de branchement est généralement située en limite de propriété du côté de la partie publique. Elle permet l'introduction de matériel de nettoyage et d'inspection mais ne permet pas l'accès de personnel.

Le raccordement : une obligation réglementaire !

L'article L.1331-1 du Code de la Santé publique prévoit que «le raccordement des immeubles aux réseaux publics de collecte disposés pour recevoir les eaux usées domestiques et établis sous la voie publique à laquelle ces immeubles ont accès soit directement, soit par l'intermédiaire de voies privées ou de servitudes de passage, est obligatoire dans le délai de 2 ans à compter de la mise en service du réseau public de collecte.»

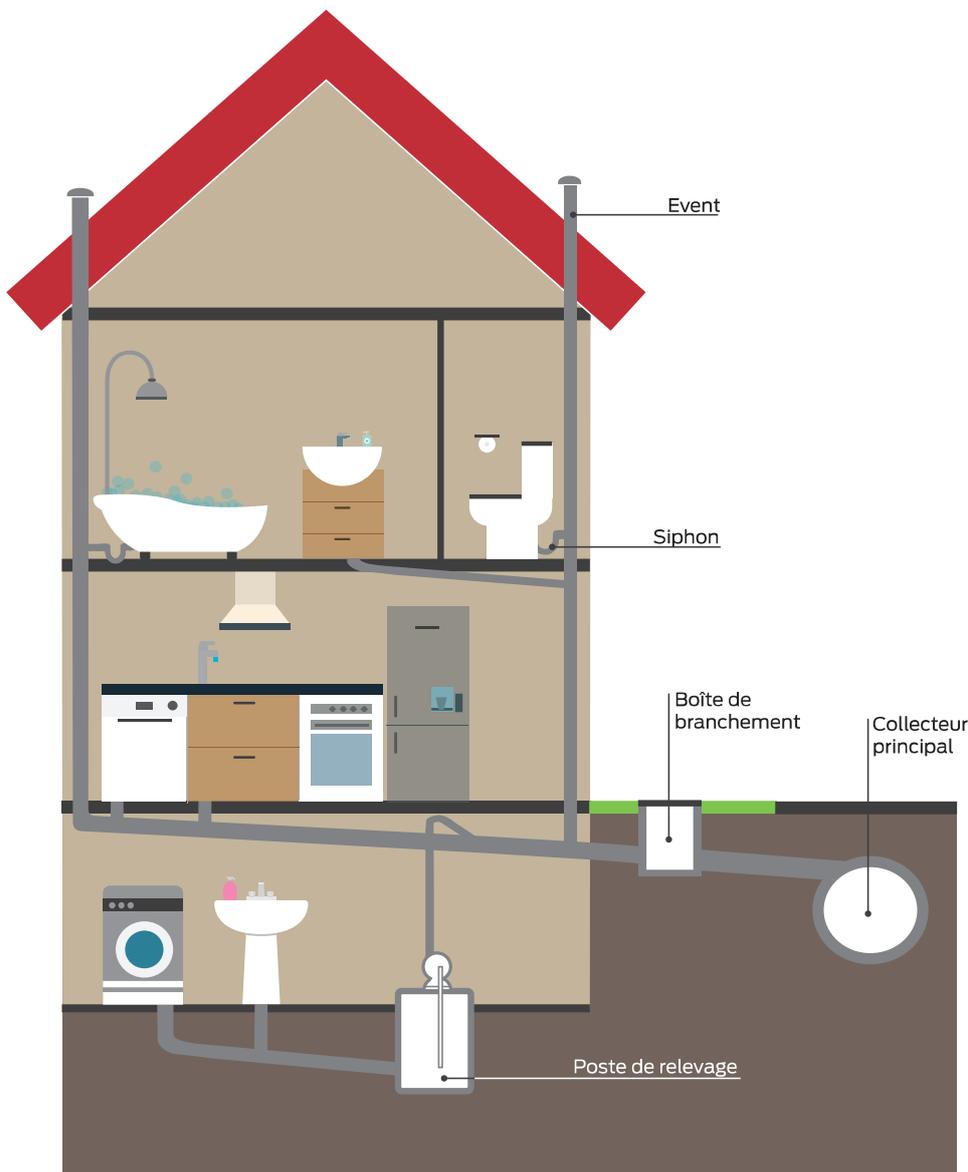
Le SPAC est un SPIC !

Le Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC) est un Service Public Industriel et Commercial (SPIC)! La collectivité (commune ou groupement de communes) étant propriétaire du système d'assainissement, les charges qui lui sont associées sont équilibrées par les recettes perçues auprès des seuls usagers de ce service.

La partie privée comprend les canalisations verticales et horizontales qui permettent de collecter les eaux usées d'un même immeuble pour les diriger vers la partie publique du réseau de collecte. La réalisation et l'entretien de cette partie du réseau sont à la charge du propriétaire de l'immeuble. Ce dernier doit veiller au bon rejet de ses eaux usées dans le réseau pour ne pas altérer son bon fonctionnement ainsi que celui de la station d'épuration située en aval.

La partie publique comprend le collecteur principal auquel sont reliés les réseaux privés par l'intermédiaire des branchements. Elle remonte jusqu'à la boîte de branchement.

Les bonnes pratiques en matière de raccordement



Les installations à raccorder

- Toutes les eaux usées doivent être raccordées :
- les W.C.
 - la salle de bain (douche, baignoire, lavabo...)
 - les équipements de la cuisine (évier, lave-vaisselle...)
 - le lave-linge
 - les éviers

Des siphons et une ventilation obligatoires

Tous les appareils raccordés au réseau d'assainissement doivent être équipés d'un siphon (art. 43 du Règlement sanitaire départemental).

La ventilation du réseau est également obligatoire. Le tuyau d'évent débouche en partie haute de l'habitation. Il permet de ventiler le réseau, y compris le réseau public.

Un poste de relevage parfois nécessaire

Dès lors que des constructions ou des appareils sanitaires sont installés à un niveau inférieur à celui du collecteur (cave ou parking aménagé, construction située en contrebas de la rue), il est essentiel que la propriété dispose d'un poste de relevage. Les eaux usées vont alors être pompées pour être remontées vers le réseau d'assainissement.

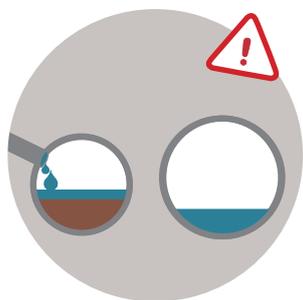
Les déversements interdits

Si le terme « tout-à-l'égout » est utilisé en général pour désigner le réseau public d'assainissement, cela ne signifie pas pour autant que tout peut y être rejeté ! Il est ainsi formellement interdit de déverser dans le réseau d'assainissement :

- les eaux pluviales (si réseau séparatif), les eaux de nappes phréatiques ou de sources ;
- le contenu des fosses étanches (piscine, spa...);
- l'effluent des fosses septiques ;
- les ordures ménagères ;
- les lingettes, serviettes hygiéniques, tampons périodiques ;
- les huiles usagées ;
- les liquides ou vapeurs corrosifs, les diluants, les acides, les matières inflammables ou susceptibles de provoquer des explosions ;
- les carburants et lubrifiants ;
- les vapeurs ou liquides d'une température $>30^{\circ}\text{C}$;
- tout corps, solide ou non, susceptible de nuire soit au bon état, soit au bon fonctionnement du réseau d'assainissement et, le cas échéant, des ouvrages d'épuration, soit au personnel d'exploitation.

Les erreurs de branchement : sources de pollutions

Les erreurs de branchement ont des conséquences sur l'environnement et sur l'exploitation du système d'assainissement.



Raccordement des eaux pluviales sur le réseau d'eaux usées

Cette erreur entraîne une surcharge hydraulique dans le réseau d'eaux usées qui n'est pas dimensionné pour recevoir des eaux de pluie. Cela peut provoquer des pollutions par débordement direct au milieu naturel ou des dysfonctionnements graves au niveau de l'exploitation de la station d'épuration.



Raccordement des eaux usées sur le réseau d'eaux pluviales

Un rejet direct au cours d'eau ou un mauvais raccordement des eaux usées vers le réseau d'eaux pluviales sont à l'origine de pollutions du milieu naturel. Par exemple, le rejet direct d'une seule famille de 4 personnes dans le Célé à Figeac en basses eaux le rendrait impropre à la baignade sur plus de 200 mètres en aval de ce rejet !



Rejet direct au milieu

D'autres erreurs fréquemment rencontrées

Les fosses septiques qui auraient pu exister antérieurement à la mise en place du réseau d'assainissement collectif au droit d'une habitation doivent être mises hors d'usage par le propriétaire.

Sans conséquence directe pour l'environnement, certaines anomalies pouvant être à l'origine de désagréments pour les particuliers sont parfois rencontrées.

L'absence de siphon ou de ventilation (évent) peut entraîner la remontée de mauvaises odeurs.

Dans le cas où l'habitation se situe en contrebas du réseau d'eaux usées, des inondations peuvent se produire par les appareils sanitaires raccordés et non équipés de dispositif élévateur et de clapets anti-retour.



Le contrôle des branchements

Pourquoi un contrôle ?

Le contrôle des branchements intervient généralement lors d'une vente, de changement d'affectation d'un bâtiment ou de suspicion de mauvais raccordement. Il est en effet nécessaire de vérifier que les eaux usées rejoignent bien le réseau d'assainissement et non le milieu naturel ou le réseau d'eaux pluviales.



Qui contrôle ?

La collectivité effectue les contrôles de branchements, soit en régie (par ses propres services techniques), soit par le biais d'un prestataire. Un avis de passage est préalablement envoyé avant la réalisation du contrôle.

L'article L.1331-11 du Code de la Santé Publique autorise le contrôleur à accéder aux propriétés privées afin d'effectuer ce contrôle. Des sanctions financières peuvent être prises contre le particulier qui refuserait ce type de contrôle (art. L.1331-8 du CSP).



Étapes d'un contrôle de branchement

Il existe différents tests pour contrôler, si nécessaire, le bon raccordement des différentes installations d'une habitation.

Le test au colorant



Quelques gouttes de colorant (fluorescéine ou rhodamine) sont versées dans l'eau au niveau des appareils sanitaires de l'habitation (évier, douche, WC...) pour vérifier que cette eau colorée se retrouve bien dans le réseau d'eaux usées via la boîte de branchement. Si le colorant n'apparaît pas, cela peut être signe d'une inversion de branchement (raccordement des eaux usées sur le réseau d'eaux pluviales) ou de la présence d'une fosse septique non déconnectée.

Le test à la fumée



A l'aide d'un ventilateur, de l'huile de paraffine chauffée est injectée dans le réseau d'eaux usées. Toute apparition de fumée blanche dans une boîte de branchement eaux pluviales, sur les chenaux de toiture, grilles et avaloirs, indique une inversion de branchement (eaux pluviales raccordées sur le réseau d'eaux usées).

Le test à la caméra



Une inspection télévisuelle est parfois réalisée à l'aide d'une caméra poussée qui permet de déceler diverses anomalies structurelles ou de branchement.

Le test au son



Il s'agit de détecter une liaison physique entre les équipements et la boîte de branchement.

Mon installation n'est pas conforme, que faire ?

Si une anomalie est mise en évidence lors du contrôle d'un branchement (inversion de branchement entre les eaux usées et les eaux pluviales, fosse non déconnectée...), un certificat de non conformité est remis au propriétaire. Ce dernier se doit de réaliser les travaux nécessaires à la réhabilitation de son installation. Il peut les mener seul ou par le biais d'une opération groupée de mise en conformité des branchements pouvant être portée par la collectivité pour l'ensemble des particuliers souhaitant se mettre aux normes.

L'opération groupée de mise en conformité des branchements

En intégrant une opération groupée, les particuliers possédant des habitations équipées de branchements non conformes peuvent bénéficier d'aides financières pour la réalisation de travaux de réhabilitation. Ces aides de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et/ou de la collectivité ne leur sont pas versées directement mais sont attribuées à la collectivité chargée de l'animation de cette opération groupée, qui les reverse lorsque les travaux sont finalisés.



Partenaires

Une opération groupée de réhabilitation des branchements sur le réseau d'assainissement collectif de votre collectivité peut-être réalisée dans le cadre du Contrat de Rivière Célé avec le soutien technique et financier de :



Syndicat du bassin
de la Rance et du Célé



Contacts

Pour tout renseignement ou information supplémentaires, n'hésitez pas à contacter la Mairie de Calvinet :

> Mairie de Calvinet
Téléphone : 04 71 49 94 32
Courriel : mairie@calvinet.fr



Depuis la rentrée, de nombreuses activités et sorties ont été proposées aux enfants de l'école :

- Le cross cantonal a eu lieu le 18 octobre à Lafeuillade en Vézère, réunissant les enfants des cycles 2 et 3 (du CP au CM2) du secteur pour une après-midi sous le signe de la bonne humeur.



- Lors de la « fête du potiron », cette année à Montsalvy, quelques enfants de l'école ont pu défiler fièrement sur le char décoré pour l'occasion avec l'aide et le soutien de Calvinet- Patrimoine.

- Dans le cadre du dispositif « Ecole au cinéma », les enfants du cycle 2 se sont rendus au Cinéma « Le Cristal » d'Aurillac pour visionner « Le Cirque » de Charles Chaplin.

- A l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, le SMOCE est intervenu courant novembre auprès des enfants du cycle 2 afin de leur exposer entre autres la pollution générée par l'achat de l'eau en bouteille plastique.

-Le 18 novembre, les enfants ont assisté à la salle des fêtes de Calvinet à une représentation de la Compagnie La Manoeuvre intitulée « L'Île de Pléthore ». Les enfants ont beaucoup apprécié ce spectacle qui mêlait le cirque, le théâtre et la danse, d'autant plus qu'ils avaient travaillé au printemps dernier avec les artistes lors d'une séance d'initiation à Calvinet.



- Le quine de l'école a remporté cette année encore un grand succès. Nombreux étaient ceux qui étaient présents pour jouer leurs cartons de quine et remporter les lots proposés par l'APE. Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle manifestation, notamment les entreprises locales qui se sont révélées bien généreuses quant à leurs participations ou au financement de certains lots. Cette année encore, une maman d'élève, Sarah Escot proposait une garderie pour les enfants les plus jeunes, ce qui a bien rendu service à la plupart des parents.

- Le vendredi 25 novembre, les enfants des cycles 1 et 2 ont initié un échange avec les enfants de l'école de Saint-Santin-de-Maurs à la médiathèque de Mourjou.

- La veille de chaque vacances, les enfants de l'école se retrouvent tous ensemble pour une journée festive : des ateliers à thème le matin et une activité spécifique l'après-midi. En octobre, avant la Foire de la Châtaigne, la « journée de l'Automne » a eu lieu à Mourjou avec des ateliers créatifs, un repas partagé dans la salle d'activités puis une balade ainsi qu'une cueillette de champignons.



Le vendredi 16 décembre, les enfants de l'école se sont retrouvés à Calvinet autour d'ateliers « bricolage » sur le thème de Noël, encadrés par les enseignants. Le repas dans la nouvelle cantine a précédé un spectacle intitulé « Le Briquet », proposé par une comédienne de la Compagnie « Les Cailloux brûlants » et d'après le conte d' Andersen. Enfin, la venue du Père Noël a clôturé cette belle journée.

Lors des NAP (les Nouvelles Activités Périscolaires), les enfants ont réalisé de nombreuses décorations de Noël ainsi que divers petits cadeaux entièrement « faits mains » qui ont été vendus sur le stand de l'APE lors du Marché de Noël de Calvinet.



A ce titre, nous souhaitons remercier chaleureusement les animatrices des NAP pour leur disponibilité et leur motivation remarquables : Yvonne Lissac et Claudine Lacassagne à Calvinet ainsi que Nathalie Robert et Brigitte Bru à Mourjou.

Activités à venir :

-Au vu du succès de l'année dernière, l'APE propose une soirée « karaoké-tariflette » ouverte à tous qui aura lieu le samedi 25 mars prochain. Vous pouvez dès à présent réserver votre soirée !

-Un cycle « Piscine » au centre aquatique d'Aurillac a commencé début janvier pour les enfants des cycles 2 et 3 (du CP au Cm2)

-A l'instar de la « journée raquettes » de l'année dernière, une nouvelle sortie va être prochainement proposée à tous les enfants de l'école afin de découvrir le site de Trielle sous la neige...

- Les enfants des cycles 2 et 3 vont se rendre avec leurs enseignants à Trielle sur la commune de Thiézac du dimanche 9 au vendredi 14 avril pour une « classe culturelle ». Tout un travail préalable en lien avec les programmes scolaires est réalisé en classe les mois précédents sur le thème choisi, en l'occurrence, « l'archiTexture » et la « maison ». Les élèves proposeront à l'issue de la semaine de travail une représentation à Trielle et très certainement une nouvelle restitution des travaux lors de la Fête de l'école à la fin de l'année scolaire.



Serfouette & Cie

Actions de l'association Serfouette & Cie du 2ème semestre 2016

8ème marché bio et artisanal du 31 Juillet 2016

Dès 10 h, une balade botanique à la découverte des adventices dans les rues du village était organisée sous l'égide du CPIE, un groupe conséquent de personnes ont suivi le parcours avec intérêt.



En début d'après midi une quarantaine d'exposants ont pris possession de la place de Calvinet : agriculteurs en production biologique, artisans à vocation écologique, associations, artistes et écrivains,

La ferme pédagogique a séduit tous les visiteurs, moment de convivialité et de partage : chèvres, moutons, cochons nains, volailles...

Comme les années précédentes, les enfants ont été particulièrement gâtés par de nombreuses activités offertes par l'association : jeux en bois, promenades à dos d'ânes, maquillage....

L'animation musicale par le groupe Zanzibar a connu un vif succès par le public venu nombreux,

Pour terminer la journée des repas bio ont été proposés sur place par nos restaurateurs.

Ateliers créatifs

Un jeudi par mois, des ateliers participatifs sont organisés. Nous y réalisons de la peinture sur panneaux décoratifs, de la couture ou du travail sur bois (panneaux de balisage des chemins pédestres).

Venez les découvrir ou apporter vos compétences et votre savoir faire.



Notre assemblée générale s'est tenue le 25 octobre. Deux nouvelles recrues ont intégré le Conseil d'administration, il s'agit de Carole Puech au poste de secrétaire adjointe, responsable de la communication en remplacement de Claude Guidet et Christelle Besse en remplacement de René Malbos.

Le conseil d'administration est composé de 12 membres :

- Lucienne Chabut, présidente
- Caroline Puech, vice présidente
- Daniel Aurières, trésorier
- Marie-France Guiu, trésorière adjointe
- Huguette Lavigne, secrétaire
- Carole Puech, secrétaire adjointe,
- Christelle Besse, Bernadette Cantuel, Philippe Chabut, Denis Hertz, Christiane et Jacky Marty, membres.

Pour l'année écoulée, l'association compte 68 adhérents et une vingtaine de bénévoles, nos activités s'en trouvent renforcées.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, notre association n'a pas de limite géographique. Vous serez les bienvenus !



Marché de Noël

Comme à l'accoutumée notre stand a connu une forte affluence, La vente des ouvrages, objets décoratifs et produits alimentaires issus de l'agriculture biologique permettront à l'association de poursuivre ses activités plus sereinement.

Tous les membres de Serfouette & Cie vous souhaitent une bonne année 2017, vous donnent rendez-vous pour un échange de graines et de plants le 7 mai et le 30 juillet pour le traditionnel marché bio et artisanal.

Union sportive du haut-Célé



Nous revoilà engagée pour une nouvelle saison sportive, après des résultats aléatoires l'an passé. Nos deux équipes se sont toutefois maintenues dans leurs divisions respectives.

L'équipe 1ère évolue en promotion départementale (poule B) et l'équipe réserve en division 2 départementale (poule D).

Tout d'abord, un point sur la vie du club. Nous déplorons la disparition d'un de nos dirigeants, Jean-Paul Combelles, décédé au cours de l'année dernière.

Un nouvel entraîneur nous a rejoint pour encadrer l'équipe 1ère. Il s'agit de Jean Maffre. L'équipe réserve sera dirigée par Romain Revel assisté de Yannick Lavaissière.

L'effectif reste quasiment identique à la saison précédente.

Comme l'an passé, nous constatons un manque d'encadrants pour suivre nos équipes. Nous profitons de ce bulletin pour encourager ceux qui le désirent à rejoindre l'équipe dirigeante du club.

Le nouveau bureau élu est le suivant:

Président : Damien Souquière / Trésorier : Yannick Lavaissière / Secrétaire : Frédéric Bouquier



Côté terrain, les résultats de cette première moitié de championnat ne sont pas satisfaisants. En effet, l'équipe fanion compte une victoire, trois nuls et cinq défaites, depuis le début de saison. L'équipe réserve compte une victoire, un nul et sept défaites. Elle se classe dernière de sa poule. Ces résultats ne sont pas bons. Néanmoins, le contenu des matchs, l'implication des joueurs aux entraînements et la détermination de chacun nous permettent d'être plus optimistes pour la deuxième partie de saison. Nous vous encourageons à nous suivre les dimanches après-midi sur les terrains de Cassaniouze, Calvinet et Mourjou.

Vous avez eu l'occasion de rencontrer les joueurs au mois de décembre dernier, pour notre traditionnelle tournée des calendriers. Nous vous remercions pour votre générosité et votre soutien.

Le club vous souhaite une excellente année 2017, ainsi qu'à vos proches.

Calvinet Patrimoine

pour la sauvegarde de notre patrimoine



La fête des potirons : Depuis l'origine de cette fête, l'association participe à cette journée, avec : char et stand.

Cette année la fête se déroulait à Montsalvy, sous un ciel clément, avec une présence importante de visiteurs ; l'an-

née 2016 n'a pas été favorable au développement des courges, des potirons et autre cucurbitacées, le marché était un peu en manque ! (les années se suivent mais ne se ressemblent pas toujours !)

Vif succès au stand, garni de produits alimentaires, tout à base de cucurbitacée, toutes les préparations et les plats sont cuisinés par les membres de l'association.

Les enfants, installés sur un char bien décoré, par des bénévoles et des membres de l'APE, ont pris part au défilé et sont revenus ravis de leur balade dans Montsalvy.



Journée du patrimoine ; dimanche 18 septembre 2016 "Calvinet d'hier à aujourd'hui" préparée par les membres de l'association Calvinet-Patrimoine



Pour rappeler le travail de nos deux historiens locaux disparus, Monsieur Jean-Marie Gaston(1952) et l'abbé Antoine trin(1994) qui, en consultant, à Aurillac, les archives départementales, ont écrit deux livrets sur l'histoire de notre village, l'association a pris la suite de leurs recherches.

Partant de ces bases, et en utilisant les nouvelles technologies, des adhérents passionnés par l'histoire de Calvinet et de son évolution, ont poursuivi leurs recherches, et ce depuis la création de notre association (Calvinet-Patrimoine en 2001)

L'accès aux archives départementales numérisées et à divers services nationaux ont permis de recueillir des informations importantes du moyen âge à nos jours. Avec persévérance ils continuent ces recherches et collectent de nouvelles données historiques.

A la salle des fêtes, présentation de divers documents sur le Carlades, la vie d'Eustache de Beaumarchais, de Chambly, des Villemur, des Bourbon, des Grimaldi ; sur l'évolution du village avec exposition de cartes postales très anciennes sorties des albums privés des habitants de Calvinet ainsi que de nombreuses photos anciennes et actualisées.

Les résultats de ces recherches sont présentés sur des nombreux panneaux (35, plus tout un pan de mur de la salle) sous forme de documents numérisés, de fiches, de photos ; Sur les tables, sont posés des classeurs à consulter, résumé, de la vie de l'association depuis sa création : ses activités, ses réalisations, et ses manifestations et divers objets provenant du château (pierre de dallage, sculpture sur pierre . . .)



Pierre en provenance du château



De nombreux visiteurs sont venus et ont assisté à la conférence-débat de Mr Ouillade, invité par l'association pour présenter son travail de recherche : « Calvinet



« Journée du Patrimoine »

au moyen-âge »

Tout le jour circuit possible dans le village libre et balisé

Cette journée se termine par le verre de l'amitié "d'hier à aujourd'hui"

l'apéritif d'aujourd'hui a côtoyé les boissons moyenâgeuses "L'Hypocras", apéritif à base de vin, d'épices, et de miel, servi avec des friandises préparées par les membres de l'association, selon des recettes moyenâgeuses elles aussi.

Merci à tous ceux qui ont, de près ou de loin, participé à la réussite de cette journée.

Travaux :

Au Puy Capel, le dallage avec accès par plan incliné, à la table d'orientation et à la lunette, est terminé,

La lunette est équipée d'un pied à hauteur variable, pour permettre l'utilisation à la portée de chacun (il y a une correction importante à faire! maintenant les personnes un peu grandes doivent se baisser !!! La correction est prévue ! Merci encore de patienter)



Place Jean de Bonnefon : Au poids public, les travaux de restauration ont commencé les ouvertures sont faites, le vitrage posé, les choses sont en bonne voie.

La croix du Faisan est réparée et repose sur un socle neuf et solide!

Manifestations : prévues en ce début d'année

Samedi 25 février : Assemblée Générale avec repas-spectacle le groupe « théâtre-Veinazes-Anim' » de Lafeuillade-en-Vézies, en représentation.

Samedi 29 avril : Quine annuel à la salle des fêtes.



La carte d'adhérent, soutien de l'association, reste à 10€. Elle à retirer soit auprès de Th Bru, A Couderc ou de J Bonnet



Les Seniors : Activité des Seniors 2ème semestre 2016

24 juillet : Kermesse des Seniors

Le temps a été superbe pour cette journée. Comme toujours les produits fabriqués par les seniors ont été dévalisés en temps record. Il faudrait peut être prévoir davantage de préparations culinaires car on en manque toujours. Le repas préparé par André Lacoste était excellent et le choix du menu a été apprécié par les convives.

Nous avons proposé une animation musicale en milieu d'après-midi. Cette innovation a permis de garder un peu nos aînés qui ne restent pas habituellement pour danser. La chorale « Si ça vous chante » de Montsalvy propose un programme très attractif de reprises des années 60 et visiblement les auditeurs ont été charmés.



LES SENIORS DE CALVINET
Déclaration préfecture du 19/06/1998 sous le N° : 3 285

7 septembre : Croisière sur le Lot

Nous avons commencé par la visite du

Musée Terra Olt. Une plongée étonnante dans le passé. La mise en scène des différentes scènes est surprenante de réalité. Puis embarquement sur le bateau pour un déjeuner au fil de l'eau et au gré des écluses. Les visites du village double de Saint Santin et du site du château de Gironde concluaient très agréablement une journée merveilleuse au bord de Lot.

19 novembre : Assemblée générale

Le bilan moral présente toutes les activités réalisées courant 2016. Le calendrier a été respecté. Le bilan financier est sain et positif. Les membres sortants ont été renouvelés.

Le bureau reste inchangé :

Présidente : Annie Galliou

Vice Présidente : Pierrette Martory

Secrétaire : Yvonne Soubrier

Secrétaire adjoint : René Malbos

Trésorier : Louis Marie Gaston

Trésorier Adjoint : Odile Martory



Crédit Photo Annie Galliou

En 2017, les mardis après-midi de la période hivernale continuent d'être ouverts à tous les adhérents. De 14 à 15 heures des ateliers mémoire et informatique en alternance selon les participants. Nous attendons avec impatience la possibilité d'utiliser le local associatif en rénovation sous l'agence postale.

Il reste des places pour le voyage autour de la fête des gardians, les personnes intéressées doivent contacter Yvonne ou Jean Marie 04 71 49 91 43 ou Annie au 06 48 26 83 50

Le mot de la Présidente

Notre poète local vient de nous quitter. Jean-Marie GASTON a marqué notre communauté de manière indélébile. Sa manière de parler de notre terroir avec sa poésie et sa sensibilité en utilisant la langue d'oc est un héritage précieux pour les générations futures. Malheureusement notre association perd chaque année des adhérents précieux qui ne sont pas remplacés par les « jeunes retraités » qui ne se sentent probablement pas « assez vieux ». Nous devons leur prouver qu'être Seniors n'est pas une question d'âge et qu'adhérer à notre club permet des échanges intergénérationnels très enrichissants.

Cette perte d'adhésions est préjudiciable au fonctionnement et surtout au renouvellement des membres du Conseil d'administration. Je ne remercie jamais assez les membres du bureau pour l'aide qu'ils apportent à l'association. Les membres du Conseil d'administration sont également précieux par leurs conseils et leur aide ponctuelle et inconditionnelle. Une association c'est une équipe et je dois dire que la notre fonctionne bien mais veillons à ne pas trop épuiser nos élus actuels c'est pourquoi je souhaite pour 2017 que de nouveaux adhérents viennent enrichir notre Conseil d'administration. Notre association est celle qui compte le plus d'adhérents et c'est un cœur qui fait vivre notre village. Ne l'oublions pas.

Bien amicalement,

Annie Galliou



Mercredi 18 janvier	Galette
Samedi 18 février	Quine annuel
Mercredi 05 avril	Sortie Stockfish
28 avril au 2 mai	Voyage la fête des gardians
Dimanche 23 juillet	Kermesse
début septembre	Sortie Cabaret

Pétanque



La pétanque de Calvinet vous présente ses meilleurs voeux pour la nouvelle année.

Le 26 novembre avait lieu l'assemblée générale du club. le bureau reste inchangé : Président Alain Jany, Vice Présidents Gaston Bouquier et André Blanc, Trésorier Louis Gaston, Vice Trésorier Michel Duran, Secrétaire Julien Lissac.

Après le rapport moral de notre Président Alain Jany, notre Trésorier Louis Marie Gaston, nos comptes sont en parfait équilibre pour un petit club de 20 licenciés,

mais les palmes des recettes reviennent au Challenge Haymos et à la tombola du mois d'août, en 2017 nous aurons de nouvelles tenues.

Au cours de cette assemblée nous avons défini plusieurs objectifs :

Championnat des + de 55 ans, avec l'arrivée d'André Blanc pour renforcer les équipes A et B, championnat promotion, coupe du Cantal et autres concours locaux.

Le club s'agrandit de 3 nouvelles recrues M. Didier Aymar et M. Batiste Dracou et M. Clément Labrunie

Il est probable que nous allons continuer l'éclairage du terrain, niveller les abords pour permettre d'installer des bancs à l'ombre (une nécessité) lors des concours de l'été (après accord de la mairie de Calvinet).

Pour l'année 2017 4 dates à retenir :

Le samedi 22 avril Challenge Haymoz, concours à la mêlée, et repas.

Le vendredi 14 juillet, concours en doublette ouvert à tous

Le samedi 5 août concours ouvert à tous

Le samedi 26 août, concours en doublette, tirage de la tombola, et repas le soir.

En juillet et août, concours amical tous les vendredis à partir de 20h30 au terrain avec éventuellement un barbecue suivant le nombre d'inscriptions.



Comité d'Animation



Les 10, 16 juillet et le 14 août les membres de l'association ont mis la "main à la pâte" pour diverses pâtisseries, pizzas, vendues sur la place J de Bonnefon, les recettes ont aidé à financer les diverses et nombreuses animations du marché de Noël.

Mercredi 13 juillet 2016 repas-dansant ; au menus choux farcis préparés par les bénévoles et cuits au four à bois, l'animation était assurée. Une très bonne et agréable journée. Le lendemain, nous nous sommes retrouvés nombreux au Puech pour le traditionnel « pique-nique » ; la soirée se termine par un concours de pétanque organisé par « Calvinet-Pétanque »





17 et 18 décembre 13° marché de Noël qui a connu un très vif succès, sous un ciel particulièrement clément, sur une place bien décorée, qui a mobilisée de nombreux bénévoles, artisans, agriculteurs qui donnent de leur temps, de leur savoir faire, mais aussi de leur matériel pour mettre en place les différents décors. La forêt enchantée



toujours beaucoup de succès.

Au micro, Jean-Jacques Ducasse, a animé avec brio ces deux journées.



Le samedi les enfants ont pu apprécier, à la salle des fêtes, le spectacle gratuit, du « grand livre des contes » par la compagnie l'Attrappe-Troupe

Le dimanche à nouveau, pour les enfants

« Les contes de Nounette » ; contes traditionnels, de qualité.

Un atelier de maquillage était à la disposition de tous (petits et grands !).

Toute la journée, dans la rue du marché, est proposée une balade en calèche.

Pendant ces 2 jours le Père Noël

en compagnie des Rois Mages et du père fouettard a sillonné le marché, distribuant des friandises

Spectacle de rue animé par la Ganelette de Maurs, les échassiers du groupe « Moriquandi » très joliment maquillés circulant avec grâce au milieu des visiteurs.

En fin d'après midi le groupe folklorique « La Cruzade » s'est produit sur podium, devant un public nombreux et intéressé.



Sous les chapiteaux une cinquantaine de commerçants proposaient des étals de fêtes avec foie gras, escargots, sanglier, charcuteries fines, confiseries, pâtisseries, vins, champagne, . . . (de quoi préparer un bon réveillon ou un repas de fête!!!) et de très nombreuses idées de cadeaux.



Le feu d'artifice, de clôture a rassemblé un public nombreux, un spectacle de qualité et rare en cette saison.

Le pot officiel de clôture a permis d'accueillir le secrétaire général de la préfecture et de nombreux élus. Mr François Danemans maire et Mr Sylvain-Henri Bonnet, président du comité d'animation, ont tenu à souligner le travail des bénévoles et a les remercier.



Assemblée générale 4 février 10h à la salle des fêtes, suivie à 12h du repas des bénévoles.

Rappel : prêt des tables pliantes, du comité d'animation, stockées à l'atelier communal, pour emprunter ces tables, il faut prendre contact avec un membre du bureau du comité (soit S-H Bonnet, J Mercadier), à réserver à l'avance.



Comité des fêtes

Et voilà.... 2016 s'est achevée....

Encore une autre année d'écoulée où chacun a apporté, à sa façon, sa contribution à nos manifestations annuelles : la soirée grillades pour la finale de l'euro 2016 puis la fête patronale.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite ses vœux de bonheur, de santé, de sagesse, de joie, de ten-



dresse, de plénitude et d'amitié pour cette année 2017.

Au vu du succès qui a dépassé nos attentes, c'est avec beaucoup de plaisir que nous travaillons, depuis septembre, sur le programme de la fête 2017. Celle-ci se tiendra les 5 et 6 août 2017, réservez d'ores et déjà votre week-end.... Nous vous promettons un programme haut en couleurs...

Avant cela, nous avons en projet, de vous retrouver pour une manifestation courant mai/juin : une soirée barbecue ??? Nous y travaillons.

Nous sommes « friands » de nouvelles idées, nous vous rappelons donc, que tous les bénévoles sont les bienvenus : petites et grandes mains confondues... En effet, si le comité des fêtes compte depuis de nombreuses années sur les mêmes personnes, nous aimerions beaucoup que des nouveaux venus se joignent à nous... car, comme on dit, « plus on est de fous, plus on rit » ...Alors n'hésitez plus, voilà votre bonne résolution annuelle : rejoignez nous et aidez nous à faire perdurer la fête à Calvinet.

Que l'horizon de cette nouvelle année 2017 rime avec passion, énergie et réalisation !



Agenda des Manifestations

18 février	SENIORS	Quine annuel
Samedi 25 février	CALVINET PATRIMOINE	Assemblée Générale avec repas-spectacle
25 mars	APE	Soirée karkoé tartiflette
05 avril	SENIORS	Sortie Stockfish
22 avril	CALVINET PETANQUE	Challenge Haymoz, concours à la mêlée, et repas.
28 avril au 2 mai	SENIORS	Voyage la fête des gardians
29 Avril	CALVINET PATRIMOINE	Quine
7 mai	SERFOUETTE	Echange de graines et de plants
23 juillet	SENIORS	Kermesse
29 Juillet	US HAUT-CELE	Fête du foot
30 juillet	SERFOUETTE	Traditionnel marché bio et artisanal.
5-6 Aout	COMITE DES FETES	Fête Patronale de Calvinet
26 août	CALVINET PETANQUE	Concours en doublette, tirage de la tombola, et repas le soir.
début septembre	SENIORS	Sortie Cabaret

Retrouvez l'agenda des manifestations sur www.calvinet.fr



«NAP» ou nouvelles activités pédagogiques)



Les maternelles avec Claudine

Les lundis, jeudis et vendredis après-midi, après la classe, les enfants se rendent aux ateliers des NAP (Nouvelles activités périscolaires). Ceux-ci sont encadrés par Yvonne Lissac et Claudine Lacassagne et durent 1h. Depuis le début de l'année, ils ont eu l'occasion d'y réaliser de nombreuses activités manuelles mais ils ont

pu également faire quelques balades. Lors de celles-ci, ils ont ramassé des pommes de pin et des glands vers la Devèze, se sont prom-
menés vers l'étang mais ils sont aussi partis à la découverte des vestiges de l'ancien château de Calvinet.

Ils travaillent souvent à partir des fêtes locales et traditionnelles, pour la thématique de leurs travaux manuels. Par exemple pour la Fête des potirons et Halloween ils ont fabriqué des fanions avec des citrouilles et ils ont fait des hiboux et des chauves-souris.

Pour les Fêtes de Noël, ils ont mis les bouchées doubles afin d'une part de pouvoir emporter chez eux quelques réalisations et d'autre part de pouvoir en vendre lors du marché de Noël de Calvinet des 17 et 18 décembre. Grâce à l'imagination débordante de Yvonne et Claudine, ils ont ainsi fait des bonhommes de neige, des pères Noël, des jardins enchantés, des guirlandes et des suspensions.



Les CP, CE1 et CE2 avec Yvonne



Réalisation du tronc à l'aide d'un rouleau de papier wc, la découpe d'un losange retourné pour le bec, un autre rouleau découpé et fixé pour les ailes avec des plumes collées.



Création de pères-noël avec un support coquillage peint en rouge sur lequel a été collé du coton. Tête et bottes découpées dans du papier.

Réalisation de bonhommes de neige avec boule de polystyrène comme support. Laine tressée pour création de l'écharpe. Pompon crée à l'aide de la traditionnelle méthode du morceau de carton rond. Nez en allumette. Skis avec bâtonnets de glace.



Dès cette rentrée 2017, ils vont pouvoir s'initier au théâtre avec l'intervention d'une comédienne, Cécile Demaison. Ceci est pour eux l'occasion de préparer leur voyage culturel à Trielle. D'autres activités devraient suivre, notamment en plein air avec une initiation tennis, pour le printemps. Ils vont continuer également leurs activités manuelles à thème. D'autres animations sont en cours de réflexion.

Timbres de Calvinet



Dans le cadre d'un projet de correspondance avec les élèves de Saint Santin de Maurs, les élèves de CP, CE1, CE2, ont dessiné des timbres, en enseignement des pratiques artistiques. Ceux-ci ont été numérisés, transmis à la poste, qui les a ensuite édités puis envoyés aux élèves.

Ces timbres sont également utilisés dans les courriers destinés aux accompagnatrices et intervenants de la classe culturelle de Trielle.



Déchets végétaux, changeons nos pratiques !

En ce début de nouvelle année, c'est l'occasion de faire un point sur la gestion de nos déchets végétaux et d'envisager de nouvelles habitudes car des changements vont intervenir.

Sur notre territoire bien vert, les déchets végétaux déposés par les habitants dans les déchèteries ne cessent de croître. Ce sont ainsi de nombreux transports qui ont lieu chaque année à la fois pour venir déposer les végétaux en déchèteries et à la fois pour les évacuer vers des sites de traitement quand les bennes sont pleines. Pourtant d'autres solutions existent !

Pour éviter d'avoir trop de déchets végétaux à gérer, il est possible de tondre en pratiquant le mulching, cela fait bien moins de tontes à ramasser et à évacuer dans un délai très court. Pour les branches et branchages, on peut aussi penser à des essences locales à croissance lente, les tailles sont ainsi moins fréquentes et moins pénibles.

Pour gérer au mieux ses végétaux, on le fait directement dans son jardin. Grâce au service de broyage de végétaux à domicile proposé par le SMOCE*, les branches se transforment en un broyat particulièrement intéressant pour le paillage au jardin. La repousse des plantes indésirables est ralentie et l'humidité du sol est maintenue, ce qui évite de nombreux arrosages. Le broyat qui reste constituera de plus un apport complémentaire particulièrement utile dans le composteur en mélange avec les biodéchets alimentaires !



Si les quantités ne le permettent vraiment pas, les végétaux peuvent ensuite être déposés dans les déchèteries ou les sites de dépôts autorisés par les collectivités mais attention, le brûlage de déchets végétaux à l'aire libre est interdit**. Contrairement aux idées reçues c'est une pratique polluante pour l'environnement et toxique pour la santé. Toute personne qui déciderait de procéder au brûlage de ses déchets végétaux s'expose à une amende.

Particuliers ou collectivités, il est temps de s'y mettre. Ces bonnes pratiques vont ainsi permettre d'envisager avec plus de sérénité la fin prochaine des produits phytosanitaires mis à disposition des collectivités (au 1er janvier 2017)*** puis des particuliers (au 1er janvier 2019)***. Pour accompagner ces changements de pratiques, le SMOCE continuera à s'appuyer sur son réseau de guides composteurs en proposant au cours de l'année quelques rencontres thématiques et pourra également venir en appui aux services « espaces verts » des communes qui le souhaiteraient.

Résumé des bonnes pratiques :

- 1/ Je limite ma production de déchets végétaux
- 2/ Je composte tous mes biodéchets en mélange avec du broyat issu de mes branchages
- 3/ Je valorise mes végétaux directement dans mon jardin ou en m'organisant avec des voisins
- 4/ Si je ne le peux pas, je dépose mes végétaux sur un site autorisé (déchèterie, plate-forme, ...)
- 5/ Je ne brûle jamais mes déchets végétaux à l'air libre

*Service gratuit proposé en appelant au SMOCE au 04-71-63-87-64 (délai d'attente d'environ 2 mois à prendre en compte)

**Cf. article 84 du règlement sanitaire départemental, circulaire DGPAAT/C2011-3088 du 18/11/2011, circulaire du 13-0103 du 11/02/2014

***Loi n°2014-110 du 06/02/2014, Loi n°2016-1087 du 08/08/2016